



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Compte-Rendu

Service Eau Environnement Forêt
Unité Nature Forêt

Affaire suivie par Emmanuel GOUHIER
emmanuel.gouhier@haute-vienne.gouv.fr
05.19.03.21.47

**Assemblée Générale de l'ACCA du Chalard
du 2 juillet 2026**

Objet : assemblée générale extraordinaire de
l'ACCA du Chalard – élection du conseil
d'administration _ 2 juillet 2026 à la salle des
fêtes du Chalard

Limoges, le **24 JUL. 2026**

Pj : liste d'émargement de l'assemblée
générale extraordinaire de l'ACCA du chalard
du 2 juillet 2026

Liste des invités

- Mme Annick HUCHET, Maire du Chalard ,
- La gendarmerie nationale
- Eric HULOT de la DDT
- Emmanuel GOUHIER de la DDT
- Les membres de l'ACCA dont la liste est en pièce jointe

Autres participants

- Maître Pierre-antoine MARTIN, avocat
- Maître Vincent LAGARDE, commissaire de justice
- public non membre de l'ACCA

Compte-rendu

Dans un climat très tendu et très revendicateur de la part d'une équipe, Eric Hulot ouvre la séance et rappelle que l'ACCA a été mise sous tutelle du préfet et que l'assemblée générale doit permettre d'élire un nouveau conseil d'administration.

Il indique que l'assemblée générale a été fixée après le 1^{er} juillet pour des raisons juridiques (début de l'année cynégétique 2026/2027).

Il précise que 2 listes de 9 membres ont été déposées dans les délais prévus et explique le déroulé du vote et propose que toutes questions relatives à cette élection soient étudiées après le résultat du vote.

1ère phase : Vérification

Validation par Mme le Maire et la DDT de la liste électorale, avec vérification individuelle de la liste des électeurs (A, B ou C), des pouvoirs et du nombre de voix (cf liste d'émargement en annexe 1).

Chaque membre s'est vu remis autant de bulletins de vote des listes 1 et 2 que de voix dont chacun dispose (cf bulletins en annexe 2)

2ème phase : Vote

Sur la base de la liste électorale validée, chacun des membres est invité à se présenter devant l'urne pour procéder au vote avec émargement de chaque votant.

3ème phase : Dépouillement

Suite au vote Mme le Maire et la DDT ont procédé au dépouillement des bulletins. Tous les bulletins ont fait l'objet d'un double comptage par Mme le Maire et la DDT et les résultats suivant sont annoncés :

- Liste 1 : 63 voix

- Liste 2 : 69 voix

Eric Hulot proclame la liste 2 conduite par M. Theraulaz comme élue. Un nouveau conseil d'administration sera donc en place pour l'ACCA. Un arrêté préfectoral validera le changement entre la tutelle de l'ACCA et la désignation du nouveau conseil d'administration.

L'assemblée ne formulant aucune question ou observation, l'assemblée générale de l'ACCA du Chalard est close à 21h.



Eric HULOT